



2023

12 ET 13
OCTOBRE

SÉCURISER LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : CONCLUSION, RÉMUNÉRATION, DURÉE, RUPTURES, AIDES FINANCIÈRES...

Toutes les subtilités juridiques du contrat d'apprentissage sont décryptées : conditions de signature, durée du contrat, statut de l'apprenti, rémunération, rupture et financement... Cette formation opérationnelle permet non seulement de renseigner en toute sécurité le formulaire Cerfa mais aussi de répondre aux principales questions juridiques et pratiques posées sur ce contrat en alternance, notamment par les entreprises, les CFA, les cabinets comptables, les Opcos...

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Savoir renseigner le formulaire Cerfa en appliquant les règles liées à la conclusion et aux modifications du contrat d'apprentissage
- > Fixer le bon niveau de rémunération de l'apprenti et solliciter les aides financières
- > Anticiper les aléas liés à l'exécution du contrat d'apprentissage et gérer en toute sécurité la rupture anticipée
- > Identifier les aides financières pour les entreprises et les apprentis
- > Appliquer les règles particulières relatives aux apprentis ultramarins, étrangers, mineurs, travaux dangereux...

PROGRAMME

CONNAÎTRE LES CONDITIONS LIÉES À LA CONCLUSION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- > Conditions tenant à l'apprenti : âge, non-ressortissant de l'UE, situation de handicap, sportif de haut niveau...
- > Conditions tenant à l'employeur : privé ou public, entreprise de travail temporaire, employeur saisonnier...
- > Conditions relatives à la nature du contrat : CDI, CDD, suspension d'un CDI pour conclure un contrat d'apprentissage
- > Conditions liées à la formation, objet du contrat : certification préparée, principe de l'alternance, maître d'apprentissage...

DÉTERMINER ET AJUSTER LA DURÉE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE


- > Date de conclusion, date de début d'exécution, date d'effet d'un avenant : les distinctions à faire
- > Durée du contrat et durée du cycle de formation : les différents scénarii de modification (avenants et codifications)
- > Zoom sur la mobilité européenne ou internationale
- > Cas de succession de contrats d'apprentissage : les points de vigilance


FIXER LE BON NIVEAU DE RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI


- > Règle de progression de la rémunération : âge/année d'exécution
- > Barème réglementaire et minima conventionnels : illustrations
- > Accessoires au salaire : avantages en nature, primes et indemnités...
- > Aides et incitations financières pour l'entreprise et pour l'apprenti

RESPECTER LES OBLIGATIONS LIÉES AU STATUT DE L'APPRENTI

- > Visite d'information et de prévention : formalités et délais à respecter
- > Temps de travail effectif : suivi de la durée du temps de formation
- > Travaux dangereux : interdictions et aménagements
- > Congés : les dispositions spécifiques
- > Rupture anticipée du contrat d'apprentissage : règle des quarante-cinq jours, motifs de rupture, médiation, cas particuliers

 14 heures sur 2 jours de 9 h à 17 h

 1 495 € HT (TVA 20 %) 1 794 € TTC
Pauses-café et déjeuner compris

 Centre Inffo, Saint-Denis-La Plaine

 De 3 à 12 personnes maximum

PUBLIC

Toute personne amenée à renseigner et à gérer un contrat d'apprentissage ou à accompagner l'employeur ou l'apprenti dans cette tâche (cabinet comptable, CFA, chambre consulaire, Opcos...)

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Évaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.s

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

**Toute une équipe
au service
de votre métier**

**SE FORMER EN INTER**

Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr**SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE
ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS**

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20

Mirjana Maravic - Tél. : 01 55 93 91 90 / 06 14 04 24 54

Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION **EN PRÉSENTIEL**

Intitulé : **SÉCURISER LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : CONCLUSION, RÉMUNÉRATION, DURÉE, RUPTURES, AIDES FINANCIÈRES...**Date : **12 et 13 octobre 2023**Tarif : **1 495 € HT (TVA 20 %) 1 794 € TTC**CODE FORMATION : **FOR000196****PARTICIPANT**

Nom Prénom

Fonction Service

Raison sociale et adresse de l'établissement

Tél. Courriel

CORRESPONDANT FORMATION

Nom Prénom

Fonction Service

Raison sociale et adresse de l'établissement

Tél. Courriel

N° SIRET /_/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ Code APE/NAF /_/ _/ _/ _/ _/ _/ _/ N° client: /_/ _/ _/ _/ _/ _/ Effectif: /_ _/ _/ _/ _/

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco⁽¹⁾ Nom de l'Opco Montant de la prise en charge € TTC

Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco

Adresse

Contact référent

Tél. Courriel

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.

(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.

A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

Par chèque bancaire Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :

Virement postal : IBAN de la Banque Postale
FR6020041010123053290J03356 / BIC : PSSTFRPPSCE

Virement bancaire : IBAN du Crédit du Nord
FR7630076021371038750020024 / BIC : NORDFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>